

**DECISION N°2019-DG-DS-0001**  
**Modifiant la décision N° 2018-DG-DS-0005 du 28 juin 2018**

**PORTANT NOMINATION DE L'EQUIPE DE DIRECTION**  
**DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE CENTRE-VAL DE LOIRE**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire,**

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 17 mars 2016 portant nomination de Madame Anne BOUYGARD, directrice générale de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 4 avril 2016 ;

Vu l'arrêté n°MTS-0000144814 du 23 janvier 2019 portant détachement de Madame ANNAHEIM-JAMET Isabelle à l'ARS Centre-Val de Loire à compter du 4 février 2019 ;

Vu la délégation de signature au délégué départemental pour le département du Cher N°2019-DG-DS18-0001 en date du 4 mars 2019 ;

Vu la délégation de signature au délégué départemental pour le département de l'Eure-et-Loir N° 2019-DG-DS28-0001 en date du 4 mars 2019 ;

Vu la délégation de signature au délégué départemental pour le département de l'Indre N° 2019-DG-DS36-0001 en date du 4 mars 2019 ;

Vu la délégation de signature au délégué départemental pour le département de l'Indre-et-Loire N°2019-DG-DS37-0001 en date du 4 mars 2019 ;

Vu la délégation de signature au délégué départemental pour le département de Loir-et-Cher N°2019-DG-DS41-0001 en date du 4 mars 2019 ;

Vu la délégation de signature au délégué départemental pour le département du Loiret N° 2019-DG-DS45-0001 en date du 4 mars 2019 ;

Vu la délégation de signature aux directeurs du siège de l'ARS N° 2019-DG-DS-0002 en date du 4 mars 2019 ;

## DECIDE

### **Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés à ce titre :**

**Monsieur Pierre-Marie DETOUR**, directeur général adjoint de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

**Madame le Docteur Isabelle ANNAHEIM-JAMET**, directrice de l'offre médico-sociale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 4 février 2019.

**Madame Sabine DUPONT**, directrice de l'offre sanitaire de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

**Madame le Docteur Françoise DUMAY**, directrice de la santé publique et environnementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

**Monsieur Matthieu LEMARCHAND**, directeur de la stratégie de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

**Monsieur David CHAMPIGNEUX**, agent comptable et directeur des services financiers de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

**Madame Charlotte DENIS-STERN**, directrice déléguée aux ressources humaines et aux affaires générales de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

**Monsieur Bertrand MOULIN**, délégué départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire dans le Cher.

**Monsieur Denis GELEZ**, délégué départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire en Eure-et-Loir.

**Monsieur Dominique HARDY**, délégué départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire dans l'Indre.

**Madame Myriam SALLY-SCANZI**, déléguée départementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire de l'Indre-et-Loire.

**Monsieur Eric VAN WASSENHOVE**, délégué départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire en Loir-et-Cher.

**Madame Catherine FAYET**, déléguée départementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire dans le Loiret.

**Article 2 :**

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire et au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher, de la préfecture d'Eure-et-Loir, de la préfecture de l'Indre, de la préfecture d'Indre-et-Loire, de la préfecture de Loir-et-Cher et de la préfecture du Loiret.

Fait à Orléans, le **4 mars 2019**

La directrice générale de l'Agence  
régionale de santé Centre-Val de Loire,



Anne BOUYGARD